ROUBAIX

LA FÊTE NATIONALE DE GYMNASTIQUE

L'Administration municipale croit devoir faire connaître à ses concitoyens, la teneur de la lettre qu'elle a adressée aux Généraux Commandant les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 9e, 10e et 16e corps d'armée, le 10 juin courant dans le but de provoquer des permissions pour les militaires roubaisiens, à l'occasion de la fête régionale de gymnastique.

Roubaix, le 10 juin 1909.

Monsieur le Général en chef,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Association Régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais organise à Roubaix, sous les auspices de la municipalité, la 12e fête fédérale de gymnastique, qui aura lieu les 4 et 5 juillet prochain.

Afin de permettre aux soldats roubaisiens, servant dans les diverses armes placées sous vos hauts ordres, d'assister à cette fête qui annonce comme un lire gros succès, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien donner des ordres pour qu'il leur soit accordé une permission de durée suffisante pour leur assurer le séjour à Roubaix pendant les deux journées des 4 et 5 juillet 1909.

Convaincu que vous voudrez bien réserver un accueil favorable à ma requête que je prends la respectueuse liberté de vous adresser, je vous prie d'agréer à l'avance, Monsieur le Général en chef, l'expression de mes vifs remerciements.

N.-B. — La fête des 4 et 5 juillet sera présidée par M. le ministre de la guerre.

Adjudication des buvettes

Les personnes désireuses de soumissionner pour la gérance des buvettes du buffets (froid) du terrain de la fête, sont invitées à se présenter à la Mairie, le vendredi 18 juin à 2 heures du soir.

Le 6e Régiment se tiendra à leur disposition pour donner toutes les indications voulues pour la soumission.

Il est indispensable de justifier de sa qualité de patenté roubaisien.

DANS LE CANAL

Mercredi, vers six heures du matin, les agents Delécourt et Agache ont retiré du canal, quai d'Anvers, près de la Fosse-aux-Chênes, le cadavre de Willam Adéline, femme Demeyer, 36 ans, journalière, qui demeurait en garni rue Jacquard, 108. Le cadavre de cette femme, disparue depuis le lundi 14 courant, a été transporté à la morgue de l'hôpital de la Fraternité.

GRAVES ACCIDENTS DU TRAVAIL

M. Bourgois Albert, ouvrier des P. T. T., demeurant rue de Cronstadt, 2, à Tourcoing, a été mordu au pouce gauche par un chien de la maison Dubois et Dazin. Bien que la morsure ait soit peu sérieuse, le blessé est différeux et incapable de travailler.

— En nettoyant les bassins de l'école de natation, M. Noël Delplanque, 47 ans, journalier, demeurant rue de la Fosse-aux-Chênes, tout de l'Alger-Tunisie, s'est fait une contusion de la cuisse gauche en tombant dans un escalier. Un mois de repos.

— Chez M. Florimond Wattel, fabricant, rue du Moulin, M. Ernest Diot, 29 ans, filateur, demeurant rue Daguesseau, 2, rue Albert, 15, s'est fait en tombant, une entorse cuisse-jambe-gauche. Trois semaines de repos.

— Chez MM. Brière et Dazin, tisseterie, rue Jaloux, rue Daubenton, M. Ernest Vandenbroucke, ouvrier de peine, demeurant rue Richard-Lenoir, 37, s'est fait une contusion de l'angle droit en tombant avec une balle de [illegible] Le blessé fixera dans quinze jours la reprise du travail.

POUR ÊTRE EXTRADÉ

En vertu d'une demande d'extradition du Gouvernement Belge, les agents Doutreligne et Jalaud qui arrêtaient mercredi boulevard Gambetta, le nommé Pouillon Théophile-Désiré-Achille, âgé de 26 ans, peintre, demeurant boulevard de Belfort, 66. Cet étranger, qui a été condamné par le Tribunal de Gand à un an de prison avec arrestation immédiate, pour attentat à la pudeur sur un enfant de moins de treize ans, sera conduit à Lille pour être mis à la disposition de M. le procureur de la République.

LE FEU

Un commencement d'incendie dont la fumée est l'homme et qui a été rapidement éteint par les soins du sergent-major Sevette de Jaine. Appel aux sapeurs-pompiers, n'est déclaré mercredi, vers 3 heures, du matin, chez M. Louis Dujardin, chaudronnier, rue Vollaire, cour Dulaye. Il y a pour 300 francs de dégâts non couverts par une assurance.

Mon Fétiche

Une couleur, une forme, une apparence suffisent souvent pour déterminer celle chose si fugace qu'on nomme la chance. Mon fétiche, c'est le savon Trèfle Vaissier n° 262, qui possède à rares qualités de douceur, de finesse et de parfum, une influence heureuse sur ma vie. Par lui, je suis fraîche, désirable, aimée.

ECHOS DE LA FÊTE DU TIR DU MANS

Notre société locale de Tir National a été particulièrement signalée au grand concours national et international de tir du Mans. Disons de suite que sur les quarante [illegible] [illegible] le ministre de la Guerre, trois appartiennent à notre belle société. A tout seigneur tout honneur.

M. Albert Courquin conquiert le titre et devient de champion de France à l'arme de guerre. Il se classe second dans la catégorie des mêlée internationaux, catégorie à 300 mètres. M. Courquin est depuis 7 ans sociétaire du Tir National, où il a suivi un entraînement régulier, ses camarades de Roubaix ne sont pas surpris de son succès. Il a pour lui, de longues années durant le travail [illegible] qui l'a amené à conquérir le titre suprême. Il a pour lui, d'avoir été à toutes luttes, de [illegible] [illegible] tirs, bers de ses succès.

Le capitaine Edmond Renard, le fils du sympathique président de la société, obtient les distinctions de 1er prix de 1er et 2e catégorie de tous les régiments de France ; 1er à la catégorie vitesse à 300 mètres ; 3e à la catégorie des mêlées-tireurs vitesse à 300 mètres ; 6e à la catégorie des mêlées internationaux, carabine à 300 mètres. M. Ed. Renard a exécuté la tir merveilleusement de 30 balles sur 30 balles tirées en « une minute », sur silhouette à 300 mètres.

Le capitaine Robert Bruesna a participé à la preuve finale du concours à l'honneur du ministère de la Guerre et s'y est classé 9e.

M. L. Wauquier a obtenu le titre de chef-tireur mêlée à 300 mètres arme nationale, et avec son camarade V. Renard, Dorez, Schaller, Rubyn, il a eu un bonne place au classement non terminé de la grande catégorie du concours, armes nationales à 200 mètres.

Aux jeunes amitié. La délégation de jeunesse composée de MM. Lefrancois, Beckmann, Fauvreuve, Lefebvre, Lemaire, Dumez, MM. Pierre Renard et Deusene réussissent à faire la maximum à 200 mètres, armes nationales, et de se classer au tout premier rang dans leur catégorie.

Les jeunes marchent sur la trace de leurs aînés, et nous leur souhaitons les mêmes [illegible] [illegible]

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

[illegible] Texas, — Dans une dépêche [illegible] M. Hellmer officiel au Commerce de la ville courant, M. Ch. Milon de Perron, vice-consul de France à Galveston, signale que, depuis les pluies qui circulent dans le monde des affaires, la récolte du coton au Texas se présentait dans des conditions assez peu favorables. Les pluies abondantes ont causé à cette récolte un sérieux préjudice.

Il en résulte que la récolte du coton au Texas se présentait dans des conditions assez peu favorables. Les pluies abondantes ont causé à cette récolte un sérieux préjudice.

En conséquence de ces pluies, il est notoire que la récolte du coton au Texas aurait fait des [illegible] [illegible] [illegible]